Réunion Conseil de quartier Gare-du 3 Février 2026

Présents : Franck Bequet, Séverine Bérard, Christophe Calsou**,** Philippe Collot, Marcel Dumaignil, Claude Huet, Nelly Orset, Aimé Péréa, Francis Rogalle, Aurélie Sétiao

Absents excusés : Sandrine Marnac, Florence Perez.

1- Bassin de rétention, le terrain ne s'évacue pas après les pluies…

Au regard de la stagnation importante d'eau, est reposé le problème de :
- l'évacuation de ce bassin
- la sécurité des publics circulant autour de ce bassin, au vu de cette stagnation d'eau
- la prolifération des moustiques
- l'impossibilité d'accès au bassin en tant que terrain de jeu

De plus les membres du conseil demandent ce qu'a fait la mairie auprès de Réseau 31 ??? Ou en est – on des démarches relatives au dysfonctionnement et à la malfaçon du bac ?

Le conseil de quartier réitère les questions posées en fin novembre restées sans nouvelles :

« Les membres se questionnent également sur le statut du chantier à ce jour : la réception des travaux a-t-elle été faite ? Une expertise a-t-elle été demandée ? Sinon, ne serait-il pas indispensable d'en demander une ? »

Les membres du conseil **demandent de ce fait une réunion le plus tôt possible pour obtenir des réponses à ces questions.**

2– Accès à la fibre optique dans notre quartier : échanges sur les problèmes rencontrés

Le président du conseil a relancé Fibre 31 pour savoir où en est l'étude sur les modalités d'installation de la fibre. L'étude va démarrer en ce début février 2026. Les résultats seront envoyés à la mairie en avril avec copie au président du conseil.

3-Rappel des points à suivre et évoqués dans la précédente réunion.

Les membres du conseil réitèrent les questions restées sans réponse après la réunion du 27 novembre dernier.

- Panneau de signalisation de nom de rue, ou lié au code de la route : à qui peut-on s'adresser quand des défauts de signalisation (rue, code de la route) sont présents ?
- Chemin piétonnier de Catus de la place du Trépadé jusqu'à la rue Fontaine du Sorbier : le retrait des barrières engendre des passages de 2 roues motorisées, de cyclistes et de personnes avec des trottinettes ne marquant pas l'arrêt et entraîne de fait un risque pour eux et les automobilistes sur la jonction avec la chaussée. Peut-on envisager de réinstaller un système permettant de sécuriser cette jonction tout en garantissant l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux personnes circulant avec des poussettes ?

4-Questions diverses

Les membres réitèrent leur demande de reprise de marquage de la ligne centrale de la chaussée dans le virage du chemin des Carrelasses, non réalisée à ce jour.

Il est questionné l'utilité du nouveau rond-point au carrefour avec le chemin de Bellevue, coupé par de nombreux automobilistes.

Les 2 co-présidents ont participé à la réunion semestrielle des Conseils de quartier du 14 janvier à la mairie. Mais à ce jour nous n'avons pas reçu le compte-rendu fait par la mairie.

Il est paru depuis et donc envoyé avec ce compte-rendu.

Dans le lotissement du Pré Fleuri :

-est évoqué la circulation et le stationnement de scooters et de véhicules avec point de trafic de drogue, signalé à la police municipale

-est demandé la possibilité de fermer le petit passage entre ce lotissement et celui des Boulbènes pour sécuriser le lotissement.

Dans le lotissement des Boulbènes, est constaté la présence de déchets encombrants en grande quantité. Comment assurer leur évacuation régulière pour maintenir un espace de vie adéquat pour les riverains ?

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se clôture à 19h45.

La prochaine réunion du conseil de quartier est fixée au **mardi 26/05/2026 à 18h30** au CCAS.